



RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS

« JEUNE »

DE LIGUE

SAISON 2021/2022

Préambule

Les articles 3 et 6 ont été modifiés par décision de l'Assemblée Générale de la Ligue du 12/06/2021

Les règlements spécifiques à chaque épreuve ont été modifiés par décision de l'Assemblée Générale de la Ligue du 12/06/2021

L'article 10 a été modifié par décision du Comité de Direction de la Ligue du 05/07/2021

Les articles 6 et 7 ont été modifiés par décision du Comité de Direction de la Ligue du 26/07/2021

Pour chacun de ces articles, la ou les modifications apparaissent en gras et italique (exemple : ***modification***).

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - ORGANISATION.....	4
ARTICLE 2 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES	4
ARTICLE 3 - CLASSEMENTS.....	4
ARTICLE 4 - ACCESSIONS ET DESCENTES.....	4
ARTICLE 5 - VOLONTARIAT - REPECHAGE.....	4
ARTICLE 6 - ARBITRAGE ET DÉLÉGATION	4
ARTICLE 7 - TERRAINS.....	5
ARTICLE 8 - HORAIRE DES RENCONTRES	5
ARTICLE 9 - LE BANC DE TOUCHE	5
ARTICLE 10 - ENCADREMENT.....	6
ARTICLE 11 - PARRAINAGE.....	6
ARTICLE 12 - RÉCOMPENSES	6
ARTICLE 13 - LITIGES	7
ARTICLE 14 - RÉPARTITION DES FRAIS EN CAS D'INTEMPÉRIES	7
ARTICLE 15 - RECETTES ET FRAIS	7
ARTICLE 16 - CAISSE DE PÉRÉQUATION	7
ARTICLE 17.....	7
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CRITÉRIUM U12	8
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT	8
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS	8
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022	8
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES.....	8
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CRITÉRIUM U13.....	9
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT	9
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DU CRITÉRIUM	9
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022	9
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES.....	9
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U14.....	10
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS.....	10
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS	10
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022	10
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES.....	10
ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES	11
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U15.....	11
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS.....	11
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS	11
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022	11
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES.....	11
ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES	12

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U16	12
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS.....	12
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS	12
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022	12
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES.....	13
ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES	13
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U17	14
ARTICLE 1 - ORGANISATION DES CHAMPIONNATS	14
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS	14
ARTICLE 3 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES	15
ARTICLE 4 - ACCESSIONS.....	15
ARTICLE 5 - PARTICIPATION AUX MATCHS.....	15
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U18	15
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS.....	15
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS	15
ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022	16
ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES	16
ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES	17
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U19	17
ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS.....	17
ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS	17
ARTICLE 3 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES	17
ARTICLE 4 - PARTICIPATION AUX MATCHS.....	17
ANNEXE	18

Conformément aux dispositions des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts et du Règlement des Championnats de Ligue, le présent Règlement précise les détails d'organisation des Critériums U12 et U13 et des Championnats Régionaux U14, U15, U16, U18.

ARTICLE 1 - ORGANISATION

La Ligue Centre-Val de Loire organise des Championnats et des Critériums Régionaux Jeunes dont la composition est précisée par chaque règlement spécifique.

ARTICLE 2 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les classements sont établis par addition de points selon les modalités de l'article 6 des Règlements Généraux de la Ligue.

Le déroulement des épreuves est précisé par chaque règlement spécifique.

ARTICLE 3 - CLASSEMENTS

Les classements sont établis dans les conditions et selon les critères définis à l'article 6 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

ARTICLE 4 - ACCESSIONS ET DESCENTES

Les modalités d'accessions, de maintiens et de descentes pour chacun des championnats régionaux jeunes sont stipulées dans chaque règlement spécifique.

ARTICLE 5 - VOLONTARIAT - REPECHAGE

Pour créer ou compléter le Critérium U13R1 et les Championnats Régionaux U14, U15, U16, U18, les Clubs pourront faire acte de candidature pour accéder au Critérium ou Championnat Régional concerné, et ce avant la réunion de l'Équipe Technique Régionale du mois de juin.

Pour créer les Critériums U12 et U13R2, les Clubs pourront faire acte de candidature pour accéder au Championnat Régional, et ce avant la réunion de l'Équipe Technique Régionale du mois de décembre.

La Direction Technique Régionale, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et le Comité de Direction, statueront sur les candidatures exprimées à partir d'un barème validé par le Comité de Direction, figurant en annexe des présents règlements.

En cas de non-confirmation de l'engagement ou de forfait général d'une équipe dans une poule d'un des championnats régionaux ci-après, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers décidera s'il y a lieu de remplacer l'équipe défaillante dans la poule en cause par un club retenu sur volontariat.

ARTICLE 6 - ARBITRAGE ET DÉLÉGATION

Les Arbitres seront désignés par la Commission Régionale des Arbitres. En cas d'absence de l'Arbitre désigné, chaque club doit présenter une personne qualifiée titulaire d'une licence (dirigeant, éducateur, joueur) en conformité avec l'article 29 des Règlements Généraux de la Ligue. Le tirage au sort désigne le directeur de la partie.

Les frais des Arbitres désignés par la Ligue seront directement remboursés aux intéressés par la Ligue par virement bancaire.

La Ligue portera au débit du compte de chaque Club le montant des frais d'arbitrage dû (montant total des frais d'arbitrage engagés dans le Championnat considéré divisé par le nombre de Clubs)
comme suit :

- **Une provision des frais d'arbitrage au début des matchs « aller »**
- **Une régularisation des frais d'arbitrage à la fin des matchs « aller »**
- **Une provision des frais d'arbitrage au début des matchs « retour »**
- **Une régularisation des frais d'arbitrage à la fin des matchs « retour »**

Un joueur de 14 ans ou 15 ans peut occuper la fonction d'Arbitre Assistant en U15.
Pour les Critériums U12 et U13, la fonction d'Arbitre Assistant est assurée par un joueur inscrit sur la feuille de match informatisée.

ARTICLE 7 - TERRAINS

1 - Les Clubs disputant les compétitions Nationales sont tenus de respecter les dispositions des Règlements particuliers auxquelles ils participent, ainsi que celles du Règlement des Terrains et Installations Sportives de la FFF, adopté par l'Assemblée Fédérale le **12 mars 2021**.

2 - Pour toutes les rencontres des Championnats de Ligue, il sera exigé selon la réglementation des terrains :

- deux bancs abrités pour les équipes, du côté le plus proche des vestiaires ;
- un banc abrité pour les Officiels, du côté le plus proche des vestiaires ;
- le tracé réglementaire de la zone technique.

3 - Pour les catégories des jeunes, les terrains et les buts devront être conformes aux dimensions prescrites par les Règlements.

ARTICLE 8 - HORAIRE DES RENCONTRES

L'horaire des rencontres des championnats régionaux « Jeunes » est déterminé par chaque règlement spécifique.

Pour les modifications parvenues avant le premier match de Championnat à domicile, et sous réserve qu'elles soient groupées, il ne sera appliqué aucun droit.

ARTICLE 9 - LE BANC DE TOUCHE

Pour les championnats régionaux R1 : U14, U15, U16 et U18 les dispositions suivantes doivent être respectées :

- Un banc de touche est exigé pour chaque équipe. Sa longueur doit permettre d'asseoir deux adultes et trois joueurs.
- Une zone technique, délimitée par une ligne pointillée ou par des plots, doit être tracée devant le banc de chaque équipe à une distance de 1 m de part et d'autre des extrémités du banc et à 1 m minimum de la ligne de touche.
- Durant le déroulement de la partie, seuls sont présents sur le banc de touche : l'éducateur, le dirigeant ainsi que les trois joueurs(ses) remplaçant(e)s.
- Tous les occupants du banc de touche doivent être identifiés avant que ne débute la rencontre et doivent se comporter en tout temps de manière correcte.

Pour les Critériums U12 et U13 les dispositions suivantes doivent être respectées :

- Un banc de touche est exigé pour chaque équipe. Sa longueur doit permettre d'asseoir deux adultes et quatre joueurs.
- Une zone technique, délimitée par une ligne pointillée ou par des plots, doit être tracée devant le banc de chaque équipe à une distance de 1 m de part et d'autre des extrémités du banc et à 1 m minimum de la ligne de touche.

- Durant le déroulement de la partie, seuls sont présents sur le banc de touche : l'éducateur, le dirigeant ainsi que les quatre joueurs(ses) remplaçant(e)s.
- Tous les occupants du banc de touche doivent être identifiés avant que ne débute la rencontre et doivent se comporter en tout temps de manière correcte

ARTICLE 10 - ENCADREMENT

Pour tous les championnats régionaux Jeunes, les dispositions suivantes doivent être respectées :

- Les équipes sont obligatoirement accompagnées et encadrées par un Dirigeant, responsable, désigné par le Club ; son nom doit figurer sur la feuille de match.
- Toute équipe doit être encadrée par un éducateur majeur et **titulaire du diplôme correspondant au niveau encadré (voir tableau ci-dessous)**.
- Cet éducateur possèdera une licence technique ou d'éducateur fédéral en cours de validité et devra prendre place sur le banc de touche et à ce titre être mentionné sur la feuille de match. Une journée d'information aura lieu avant le début du Championnat. Tous les Clubs engagés ont l'obligation d'y faire participer l'éducateur désigné ou le cas échéant s'y faire représenter ; à défaut du respect de cette disposition, la Ligue du Centre-Val de Loire de Football pourra refuser l'engagement de l'équipe concernée.

Equipe encadrée	Niveau de diplôme minimum requis
<i>Critérium U13 R1, U14 R1, U15 R1, U16R1, U18 R1</i>	<i>BMF</i>
<i>Critérium U12, Critérium U13 R2, U14 R2, U15 R2,</i>	<i>CFF2</i>
<i>U16 R2, U18 R2</i>	<i>CFF3</i>

Demande de dérogation :

Les équipes qui accèdent à un niveau supérieur au titre de la saison sportive 2021/2022, peuvent formuler une demande de dérogation si besoin. Les dérogations doivent être demandées 15 jours avant le 1^{er} match officiel de l'équipe concernée.

NB :

La saison 2021/2022 est une saison d'accompagnement permettant aux clubs de se mettre en conformité avec ces obligations

Tout éducateur en formation (modulaire ou Titre à Finalité Professionnel) couvrira l'équipe encadrée dans la mesure où il est engagé (courrier d'engagement à l'appui) dans la formation souhaitée.

ARTICLE 11 - PARRAINAGE

Dans le cas d'un accord de parrainage entre la Ligue du Centre-Val de Loire et un partenaire, les joueurs participant à la compétition parrainée sont obligés de porter l'équipement comportant au moins le logo du partenaire (sauf pour les contrats en cours et jusqu'à leur échéance, une dérogation pourra être accordée par le Comité de Direction).

ARTICLE 12 - RÉCOMPENSES

Sauf pour les vainqueurs des Critériums U12 et U13, des coupes et des récompenses seront remises en fin de saison selon chaque règlement spécifique.

ARTICLE 13 - LITIGES

Tout litige administratif ou sportif intervenant dans le déroulement de cette compétition est de la compétence de la Commission Régionale correspondante dont les décisions peuvent, à l'exception de celles relevant de la Commission Régionale de Discipline et de la Commission Régionale d'Appel de Discipline, faire l'objet d'un appel devant la Commission Régionale d'Appel Général suivant la procédure prévue aux Règlements en vigueur.

La Commission Régionale Sportive et des Calendriers, en accord avec le Département Jeunes et Technique, est habilitée à prendre toutes décisions pour régler les cas non prévus au présent Règlement.

ARTICLE 14 - RÉPARTITION DES FRAIS EN CAS D'INTEMPÉRIES

1 - Si l'équipe visiteuse se déplace et si l'Arbitre constate au dernier moment que le terrain est impraticable, les frais exposés et justifiés sont répartis de la façon suivante :

a - frais d'Arbitres et du Délégué : à la charge de la Ligue

b - frais de déplacement : au tarif prévu aux Tarifs de la Ligue, à l'exclusion de tous autres frais :

- un tiers à la Ligue Centre-Val de Loire
- un tiers au Club recevant
- un tiers au Club visiteur.

2 - Il en est de même si le match ne peut être disputé ou doit être définitivement interrompu par décision de l'Arbitre, consécutivement à intempéries.

ARTICLE 15 - RECETTES ET FRAIS

1 - Les frais des Officiels désignés par la Ligue (Arbitres et Délégués) seront directement remboursés aux intéressés par la Ligue.

2 - Le total de ces frais est mutualisé par catégorie de compétition et selon la formule de cette dernière.

ARTICLE 16 - CAISSE DE PÉRÉQUATION

1 - Il est créé une Caisse de Péréquation des frais de déplacement tendant à équilibrer entre les Clubs participant aux Championnats Régionaux Jeunes en phase annuelle, les charges résultant des frais de déplacement au sein des compétitions précitées.

2 - La répartition de cette Caisse sera effectuée au bénéfice de ceux qui auront dépassé la moyenne kilométrique de leur Division (toutes poules confondues) par rapport à la distance effectivement parcourue par leur Club.

3 - Les diverses sommes sont portées par la Ligue au crédit ou au débit du compte du Club concerné.

ARTICLE 17

Les cas non prévus au présent Règlement sont solutionnés souverainement par la Commission Régionale Sportive et des Calendriers.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CRITÉRIUM U12

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT

La Ligue du Centre-Val de Loire organise le Critérium Régional U12 qui se compose d'un niveau :

- Le Critérium U12 2021/2022 comprenant 18 équipes sur volontariat réparties en trois Poules de 6 équipes de janvier à juin, par matchs "aller-retour", soit 10 rencontres.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U12, U11 (3 maxi)
Pratique	8 X 8
Aire de jeu	Demi-terrain
Temps de jeu	2 X 30'
Ballon	Taille 4

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022

Cette épreuve ne donne droit à aucune accession et descente sportive.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 14h00 par défaut ;
2. le samedi à l'heure indiquée (de 12h00 à 16h30), lors de l'engagement par les Clubs (disposant d'un éclairage homologué à partir de 15h30).

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CRITÉRIUM U13

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT

La Ligue du Centre-Val de Loire organise le Critérium Régional U13 qui se compose de deux **phases** :

- **Le Critérium U13 Ligue comprenant 24 équipes sur volontariat réparties en trois Poules de 8 équipes jusqu'au en décembre.**
- **Les 5 premiers de chaque poule et le meilleur 6^e accèdent au U13R1 Phase 2**
- **Les 8 équipes restantes intégreront les U13R2 Phase 2 en plus des 8 équipes issues des U13 District Phase 1**

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DU CRITÉRIUM

Licenciés	U13, U12, U11 (3 maxi)
Pratique	8 X 8
Aire de jeu	Demi-terrain
Temps de jeu	2 X 30'
Ballon	Taille 4

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022

Cette épreuve ne donne droit à aucune accession et descente sportive.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 14h00 par défaut ;
2. le samedi à l'heure indiquée (de 12h00 à 16h30), lors de l'engagement par les Clubs (disposant d'un éclairage classé à partir de 15h30).

Répartition des 8 montées de critères U13 D1 en U13 R2 :

Montées des critères U13 D1 en décembre 2021	Nombre d'équipes
18	1
28	1
36	1
37	2
41	1
45	2
	8

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U14

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional U14 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U14 R1 2021/2022, comprenant **16** équipes issues U13R1 saison 2020/2021, se déroule en **2** Poules de **8** équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit **14** rencontres puis formule Play Off : poule de 4 « aller-retour »
Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U14 R1 2021/2022.
- Le Championnat U14 R2 2021/2022, comprenant **8 à 12** équipes sur volontariat, se déroule en une Poule unique de **8 à 12** équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit **14 à 22** rencontres.
Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U14 R2 2021/2022.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U14, U13 (3 maxi)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 40'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022

Accessions de U14 R1 en U15 R1	12
Accessions de U14 R2 en U15 R1	0
Descentes de U14 R1 en U15 D1	4
Descentes de U14 R2 en U15 D1	8 à 12

Les **12** premiers du Championnat U14 R1 2021/2022 accèdent au Championnat U15 R1 2022/2023.
Les **0** premiers du Championnat U14 R2 2021/2022 accèdent au Championnat U15 R1 2022/2023.
Les **4** derniers du Championnat U14 R1 2021/2022 descendent en Championnat U15 D1 2022/2023.
Les **8 à 12** derniers du Championnat U14 R2 2021/2022 descendent en Championnat U15 D1 2022/2023.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
2. le samedi à 15h30 (pour la période de février à mars) ;
3. le samedi à 15h15 (par la période du 1^{er} novembre au 14 novembre et du 16 janvier au 31 janvier) ;
4. le samedi à 15h00 (pour la période du 15 novembre au 15 janvier) ;
5. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;

6. le samedi en fin d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage classé.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U14 R1 2021/2022
- U14 R2 2021/2022.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U15

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional U15 qui se compose de deux niveaux :

- ***Le Championnat U15 R1 2021/2022, constitué par les U14 R1 2020/2021, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.***
Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U15 R1 2021/2022.
- ***Le Championnat U15 R2 2021/2022, constitué par les U14 R2 2020/2021, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.***

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U15, U14, U13 (3 maxi)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 40'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022

Accessions de U15 R1 en U16 R1	10
Accessions de U15 R2 en U16 R1	2
Accessions de U15 R1 en U16 R2	2
Accessions de U15 R2 en U16 R2	8
Descentes de U15 R2 en U17 D1	2

Les 10 premiers du Championnat U15 R1 2021/2022 accèdent au Championnat U16 R1 2022/2023.
Le premier de chaque Poule U15 R2 2021/2022 accède au Championnat U16 R1 2022/2023.
Les 2 derniers du Championnat U15 R1 2021/2022 **accèdent** en Championnat U16 R2 2022/2023.
Les équipes classées entre la 2^e et la 5^e place du Championnat U15 R2 2020/2021 accèdent en Championnat U16 R2 2022/2023.
Le dernier de chaque Poule U15 R2 2021/2022 descend en Championnat U17 D1 2022/2023.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
2. le samedi à 15h30 (pour la période de février à mars) ;
3. le samedi à 15h15 (par la période du 1^{er} novembre au 14 novembre et du 16 janvier au 31 janvier) ;
4. le samedi à 15h00 (pour la période du 15 novembre au 15 janvier) ;
5. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;
6. le samedi en fin d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage classé.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U15 R1 2021/2022,
- U15 R2 2021/2022,

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U16

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional U16 qui se compose de deux niveaux :

- ***Le Championnat U16 R1 2021/2022, constitué par les U15 R1 2020/2021, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.***

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U16 R1 2021/2022.

- ***Le Championnat U16 R2 2021/2022, constitué de 12 équipes choisies sur volontariat, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.***

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U16 R2 2021/2022.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U16, U15, U14
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022

CAS N°	1	2	3	4	5
Descentes de U17 National en U18 R1 et de U19 National en U18 R1 *	0	1	2	3	4
Accession de U16 R1 en U17 National	1	1	1	1	1
Accessions de U16 R1 en U18 R1	9	9	8	8	7
Accessions de U16 R2 en U18 R1	3	2	2	1	1

Accessions de U16 R1 en U18 R2	2	2	3	3	4
Accessions de U16 R2 en U18 R2	6	6	6	6	6
Descentes de U16 R2 en U17 D1	3	4	4	5	5

Le premier du Championnat U16 R1 2021/2022 accède au Championnat U17 National 2022/2023.
Les 9 équipes classées entre la 2^e et la 10^e place du Championnat U16 R1 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R1 2022/2023. (Cas 1 et Cas 2)

Les 8 équipes classées entre la 2^e et la 9^e place du Championnat U16 R1 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R1 2022/2023. (Cas 3 et Cas 4)

Les 7 équipes classées entre la 2^e et la 8^e place du Championnat U16 R1 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R1 2022/2023. (Cas 5)

Les 2 derniers du Championnat U16 R1 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R2 2022/2023 (Cas 1 et Cas 2).

Les 3 derniers du Championnat U16 R1 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R2 2022/2023 (Cas 3 et Cas 4).

Les 4 derniers du Championnat U16 R1 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R2 2022/2023 (Cas 5).

Les 3 premiers du Championnat U16 R2 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R1 2022/2023 (Cas 1).

Les 2 premiers du Championnat U16 R2 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R1 2022/2023 (Cas 2 et Cas 3).

Le premier du Championnat U16 R2 2021/2022 accède en Championnat U18 R1 2022/2023 (Cas 4 et Cas 5).

Les 6 équipes classées entre la 4^e et la 9^e place du Championnat U16 R2 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R2 2022/2023 (Cas 1).

Les 6 équipes classées entre la 3^e et la 8^e place du Championnat U16 R2 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R2 2022/2023 (Cas 2 et Cas 3).

Les 6 équipes classées entre la 2^e et la 7^e place du Championnat U16 R2 2021/2022 accèdent en Championnat U18 R2 2022/2023 (Cas 4 et Cas 5).

Les 3 derniers du Championnat U16 R2 2021/2022 descendent en Championnat U17 D1 2022/2023 (Cas 1).

Les 4 derniers du Championnat U16 R2 2021/2022 descendent en Championnat U17 D1 2022/2023 (Cas 2 et Cas 3).

Les 5 derniers du Championnat U16 R2 2021/2022 descendent en Championnat U17 D1 2022/2023 (Cas 4 et Cas 5).

Si le premier du Championnat U16 R1 2021/2022 est déjà représenté dans le Championnat U17 National 2022/2023, l'article 17.4 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts sera appliqué.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
2. le samedi à 15h30 (pour la période de février à mars) ;
3. le samedi à 15h00 (par la période du 1^{er} novembre au 14 novembre et du 16 janvier au 31 janvier) ;
4. le samedi à 14h30 (pour la période du 15 novembre au 15 janvier) ;
5. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;
6. le samedi en fin d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage classé.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U16 R1 2021/2022.

- U16 R2 2021/2022.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U17

ARTICLE 1 - ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire autorise les Districts à organiser des Championnats Départementaux U17.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U17, U16, (U15)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Suivant les dispositions spécifiques prises par chaque District.

ARTICLE 4 - ACCESSIONS

Le champion U17 D1 de chaque District accède au championnat Régional U18 R2, s'il en a vocation.

ARTICLE 5 - PARTICIPATION AUX MATCHS

L'article 19 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts est applicable aux championnats U18 Départementaux.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U18

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional U18 qui se compose de deux niveaux :

- ***Le Championnat U18 R1 2021/2022, constitué par les U16 R1 2020/2021, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.***

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U18 R1 2021/2022.

- ***Le Championnat U18 R2 2021/2022, constitué par les U16 R2 2020/2021, se déroule en 2 Poules de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.***

Le vainqueur de la Poule A de ce Championnat est déclaré champion Régional U18 R2 - Poule A 2021/2022.

Le vainqueur de la Poule B de ce Championnat est déclaré champion Régional U18 R2 - Poule B 2021/2022.

TABLEAU DES ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022

Descente de U17 National en U18 R1 et de U19 National en U18 R1 *	1
Accession de U16 R1 en U17 National	1
Accessions de U16 R1 en U18 R1	9
Accessions de U16 R2 en U18 R1	2
Accessions de U16 R1 en U18 R2	2
Accessions de U16 R2 en U18 R2	6
Montées de U17 D1 en U18 R2	6
Volontariat en U18 R2	10

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U18, U17 et U16
Pratique	11 X 11

Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2021/2022

CAS N°	1	2	3	4	5
Descentes de U17 National en U18 R1 et de U19 National en U18 R1 *	0	1	2	3	4
Accession de U18 R1 en U19 National	1	1	1	1	1
Descentes de U18 R1 en District	11	11	11	11	11
Descentes de U18 R2 en District	24	24	24	24	24
Montées de U17 D1 en U18 R2	6	6	6	6	6

Le Championnat Régional U18 est renouvelé chaque saison avec :

- les descentes des Championnats Nationaux U17 et U19 *
- les accessions du Championnat Régional U16 et des Championnats Départementaux U17.

Répartition des 6 montées de U17 D1 en U18 R2 :

Montées U17 D1	Nombre d'équipes
18	1
28	1
36	1
37	1
41	1
45	1
	6

* : Seulement si ces Clubs ne sont pas présents en U18 R1 2022/2023.

Le champion Régional U18 R1 2021/2022 accèdera au Championnat U19 National 2022/2023 s'il répond aux critères édictés par la FFF.

Si le premier du Championnat U18 R1 2021/2022 est déjà représenté dans le Championnat U19 National 2022/2023 ou refuse d'accéder au Championnat U19 National 2022/2023, l'article 17.4 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts sera appliqué.

En cas de forfait général d'un ou plusieurs clubs, ce(s) Club(s) sera (seront) remis à disposition de son District d'appartenance.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

- Le samedi à 18h00 sur le terrain proposé lors de l'engagement jusqu'au 15 septembre ou après le 1^{er} avril ou disposant d'un éclairage classé

ou

- Le samedi à l'heure indiquée (de 15h00 à 19h00), sur le terrain proposé lors de l'engagement disposant d'un éclairage classé en fonction de l'horaire d'engagement,

ou

- Le dimanche à 13h00 sur le terrain proposé lors de l'engagement du 17 septembre au 31 mars ne disposant pas d'un éclairage classé

ou

- Le dimanche à l'heure indiquée (de 12h00 à 15h00), sur le terrain proposé lors de l'engagement disposant d'un éclairage classé en fonction de l'horaire d'engagement.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U18 R1 2021/2022
- U18 R2 – Poule A 2021/2022
- U18 R2 – Poule B 2021/2022

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U19

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue Centre-Val de Loire autorise les Districts à organiser des Championnats Départementaux ou bi-Départementaux U19.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U19, U18, U17 et U16 (sous conditions de l'article 73 des R.G.)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Suivant les dispositions spécifiques prises par chaque District.

ARTICLE 4 - PARTICIPATION AUX MATCHS

L'article 19 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts est applicable aux championnats U19 Départementaux.

ANNEXE

CRITERES VOLONTARIAT CRITERIUM U12 (mi-saison)			
A partir de la saison 2018/2019 – Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue			
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n)			
Classement U12 (Niv 1 - District) Poule unique		Classement U12 (Niv 1 - District) 2 poules	
Classement	Points	Classement	Points
1 ^{er}	70	1 ^{er}	60
2 ^{ème}	60	2 ^{ème}	50
3 ^{ème}	50	3 ^{ème}	40
4 ^{ème}	40	4 ^{ème}	30
5 ^{ème}	30	5 ^{ème}	20
6 ^{ème}	20	6 ^{ème}	10
7 ^{ème}	10		
Participation d'une équipe U12 dans une compétition U13 (équipe U12 identifiée)			
Candidature 1 = 60		Candidature 2 = 40	Candidature 3 = 20
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS			
CRITERE ENCADREMENT (Educateur U12 en charge de l'équipe au moment de la demande)			
Diplôme + licence (technique) enregistrée		Points	
BEF ou +		12	
BMF – BEES 1		10	
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8	
CFF 2		6	
Module U13 (ou autre CFF)		4	
CRITERE LABEL CLUB			
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n-1)		Niveau	Points
		ELITE	20
		EXCELLENCE	15
		ESPOIR	10
		3 projets sur 4	5
		2 projets sur 4	2
BONUS/MALUS			
Type			Points
Forfait simple sur la génération			-10
Régulation administrative			Maxi -10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10
Avis du District			
Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3
			Candidature 5 = 1

CRITERES VOLONTARIAT CRITERIUM U13R2 (mi-saison)			
A partir de la saison 2018/2019 – Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue			
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n)			
Classement U13 (Niv 1 - District) Poule unique		Classement U13 (Niv 1 - District) 2 poules	
Classement	Points	Classement	Points
1 ^{er}	70	1 ^{er}	60
2 ^{ème}	60	2 ^{ème}	50
3 ^{ème}	50	3 ^{ème}	40
4 ^{ème}	40	4 ^{ème}	30
5 ^{ème}	30	5 ^{ème}	20
6 ^{ème}	20	6 ^{ème}	10
7 ^{ème}	10		
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS			
CRITERE ENCADREMENT (Educateur U13 en charge de l'équipe au moment de la demande)			
Diplôme + licence (technique) enregistrée		Points	
BEF ou +		12	
BMF – BEES 1		10	
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8	
CFF 2		6	
Module U13 (ou autre CFF)		4	
CRITERE LABEL CLUB			
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n-1)		Niveau	Points
		ELITE	20
		EXCELLENCE	15
		ESPOIR	10
		3 projets sur 4	5
		2 projets sur 4	2
BONUS/MALUS			
Type			Points
Forfait simple sur la génération			-10
Régulation administrative			Maxi -10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10
Avis du District			
Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3
			Candidature 5 = 1

CRITERES VOLONTARIAT CRITERIUM U13R1				
A partir de la saison 2019/2020 – Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue				
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n-1)				
Classement Critérium U12 Ligue	Classement	Points		
	1 ^{er}	70		
	2 ^{ème}	50		
	3 ^{ème}	30		
	4 ^{ème}	20		
	5 ^{ème}	10		
6 ^{ème}	5			
Si participation finale régionale Festival U13 Pitch = + 20				
Si participation U12 dans une catégorie U12 ou U13 (sur seconde phase District, avis District)				
Candidature 1 = 5	Candidature 2 = 3	Candidature 3 = 1		
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS				
CRITERE ENCADREMENT (Educateur U12 en charge de l'équipe au moment de la demande)				
Diplôme	Points			
BEF ou +	12			
BMF – BEES 1	10			
CFF 1 + CFF2 + CFF3	8			
CFF 2	6			
Module U13 (ou autre CFF)	4			
CRITERE LABEL CLUB				
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)	Niveau	Points		
	ELITE	20		
	EXCELLENCE	15		
	ESPOIR	10		
	3 projets sur 4	5		
	2 projets sur 4	2		
BONUS/MALUS				
Type	Points			
Forfait simple sur la génération	-10			
Régulation administrative	Maxi -10			
Non mise en place de l'arbitrage des jeunes à la touche	-10			
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération	Maxi -10			
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)	-5			
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée	+10			
Avis du District				
Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3	Candidature 5 = 1

CRITERES VOLONTARIAT U14R1				
A partir de la saison 2019/2020 – Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue				
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n-1)				
Classement Critérium U13R1 2 poules de 8	Classement		Points	
	1 ^{er}		70	
	2 ^{ème}		65	
	3 ^{ème}		60	
	4 ^{ème}		50	
	5 ^{ème}		40	
	6 ^{ème}		30	
	7 ^{ème}		20	
8 ^{ème}		10		
Si participation finale régionale Festival U13 Pitch = + 20				
Si participation U13 R2 (avis Ligue)				
Candidature 1 = 5		Candidature 2 = 3		Candidature 3 = 1
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS				
CRITERE ENCADREMENT (Educateur U13 en charge de l'équipe au moment de la demande)				
Diplôme		Points		
BEF ou +		12		
BMF – BEES 1		10		
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8		
CFF 2		6		
Module U15 (ou autre CFF)		4		
CRITERE LABEL CLUB				
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)		Niveau	Points	
		ELITE	20	
		EXCELLENCE	15	
		ESPOIR	10	
		3 projets sur 4	5	
		2 projets sur 4	2	
BONUS/MALUS				
Type			Points	
Forfait simple sur la génération			-10	
Régulation administrative			Maxi -10	
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10	
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5	
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10	
Avis du District				
Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3	Candidature 5 = 1

CRITERES VOLONTARIAT U14R2			
A partir de la saison 2019/2020 – Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue			
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n-1)			
Classement Critérium U13R1 - 2 Poules		Classement Critérium U13R2 - 2 Poules	
Classement / poule	Points	Classement / poule	Points
1 ^{ère} candidature non retenue	70	1 ^{er}	50
2 ^{ème} candidature	60	2 ^{ème}	40
3 ^{ème} candidature	50	3 ^{ème}	30
4 ^{ème} candidature	40	4 ^{ème}	20
		5 ^{ème}	10
		6 ^{ème}	5
Si participation finale régionale Festival U13 Pitch = + 20			
Si participation U13 District (sur seconde phase District, avis District)			
Candidature 1 = 5	Candidature 2 = 3	Candidature 3 = 1	
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS			
CRITERE ENCADREMENT (Educateur U13 en charge de l'équipe au moment de la demande)			
Diplôme		Points	
BEF ou +		12	
BMF – BEES 1		10	
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8	
CFF 2		6	
Module U15 (ou autre CFF)		4	
CRITERE LABEL CLUB			
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)		Niveau	Points
		ELITE	20
		EXCELLENCE	15
		ESPOIR	10
		3 projets sur 4	5
		2 projets sur 4	2
BONUS/MALUS			
Type			Points
Forfait simple sur la génération			-10
Régulation administrative			Maxi -10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10
Avis du District			
Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3
			Candidature 5 = 1

CRITERES VOLONTARIAT U15R1				
A partir de la saison 2019/2020 – Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue				
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n-1)				
Classement Championnat U14R1		Classement Championnat U14R2		
Classement	Points	Classement / poule	Points	
10 ^{ème}	70	4 ^{ème}	50	
11 ^{ème}	60	5 ^{ème}	40	
12 ^{ème}	50	6 ^{ème}	30	
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS				
CRITERE ENCADREMENT (Educateur U14 en charge de l'équipe au moment de la demande)				
Diplôme		Points		
BEF ou +		12		
BMF – BEES 1		10		
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8		
CFF 2		6		
Module U15 (ou autre CFF)		4		
CRITERE LABEL CLUB				
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)		Niveau	Points	
		ELITE	20	
		EXCELLENCE	15	
		ESPOIR	10	
		3 projets sur 4	5	
		2 projets sur 4	2	
BONUS/MALUS				
Type			Points	
Forfait simple sur la génération			-10	
Régulation administrative			Maxi -10	
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10	
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5	
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10	
Avis du District				
Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3	Candidature 5 = 1

CRITERES VOLONTARIAT U16R1				
A partir de la saison 2019/2020 – Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue				
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n-1)				
Classement Championnat U15R1		Classement Championnat U15R2		
Classement	Points	Classement / poule	Points	
11 ^{ème}	70	Meilleur 2 ^{ème} au Fair-play	65	
12 ^{ème}	60	Moins bon 2 ^{ème} au Fair-play	60	
		Meilleur 3 ^{ème} au Fair-play	45	
		Moins bon 3 ^{ème} au Fair-play	40	
		Meilleur 4 ^{ème} au Fair-play	20	
		Moins bon 4 ^{ème} au Fair-play	15	
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS				
CRITERE ENCADREMENT (Educateur U15 en charge de l'équipe au moment de la demande)				
Diplôme		Points		
BEF ou +		12		
BMF – BEES 1		10		
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8		
CFF 3		6		
Module U17/U19 (ou autre CFF)		4		
CRITERE LABEL CLUB				
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)		Niveau	Points	
		ELITE	20	
		EXCELLENCE	15	
		ESPOIR	10	
		3 projets sur 4	5	
		2 projets sur 4	2	
BONUS/MALUS				
Type			Points	
Forfait simple sur la génération			-10	
Régulation administrative			Maxi -10	
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10	
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5	
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10	
Avis du District				
Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3	Candidature 5 = 1

CRITERES VOLONTARIAT U16R2				
A partir de la saison 2019/2020 – Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue				
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n-1)				
Classement Championnat U15R2		Classement U15 (Niv 1 - District) Poule unique		
Classement	Classement	Classement	Points	
Meilleur 6 ^{ème} au Fair-play	70	1 ^{er}	60	
Moins bon 6 ^{ème} au Fair-play	60	2 ^{ème}	50	
		3 ^{ème}	40	
		4 ^{ème}	30	
		5 ^{ème}	20	
		6 ^{ème}	10	
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS				
CRITERE ENCADREMENT (Educateur U15 en charge de l'équipe au moment de la demande)				
Diplôme		Points		
BEF ou +		12		
BMF – BEES 1		10		
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8		
CFF 3		6		
Module U17/U19 (ou autre CFF)		4		
CRITERE LABEL CLUB				
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)		Niveau	Points	
		ELITE	20	
		EXCELLENCE	15	
		ESPOIR	10	
		3 projets sur 4	5	
		2 projets sur 4	2	
BONUS/MALUS				
Type			Points	
Forfait simple sur la génération			-10	
Régulation administrative			Maxi -10	
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10	
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5	
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10	
Avis du District				
Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3	Candidature 5 = 1

CRITERES VOLONTARIAT U18R1				
A partir de la saison 2019/2020 – Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue				
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n-1)				
Classement Championnat U16R1		Classement Championnat U16R2		
Classement	Points	Classement / poule	Points	
1 ^{ère} descente sportive	70	2 ^{ème} si non accession	50	
2 ^{ème} descente sportive	60	3 ^{ème} si non accession	40	
3 ^{ème} descente sportive	50	4 ^{ème}	30	
4 ^{ème} descente sportive	40	5 ^{ème}	20	
5 ^{ème} descente sportive	30	6 ^{ème}	10	
Si centre de formation agréé + 70 points				
Participation d'une équipe amateur au championnat U17 Nat ou U19 Nat + 70 points				
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS				
CRITERE ENCADREMENT (Educateur U16 en charge de l'équipe au moment de la demande)				
Diplôme		Points		
BEF ou +		12		
BMF – BEES 1		10		
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8		
CFF 3		6		
Module U17/U19 (ou autre CFF)		4		
CRITERE LABEL CLUB				
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)		Niveau	Points	
		ELITE	20	
		EXCELLENCE	15	
		ESPOIR	10	
		3 projets sur 4	5	
		2 projets sur 4	2	
BONUS/MALUS				
Type			Points	
Forfait simple sur la génération			-10	
Régulation administrative			Maxi -10	
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10	
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5	
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10	
Avis du District				
Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3	Candidature 5 = 1

CRITERES VOLONTARIAT U18R2			
A partir de la saison 2019/2020 – Art 5 Règlement des Championnats Jeunes de Ligue			
CRITERES SPORTIFS 70 POINTS (année n-1)			
Classement Championnat U16R2		Classement U17 (Niv 1 - District) Poule unique	
Classement	Classement	Classement	Points
8 ^{ème} si non accession	70	2 ^{ème}	50
9 ^{ème} si non accession	60	3 ^{ème}	40
10 ^{ème}	50	4 ^{ème}	30
11 ^{ème}	40	5 ^{ème}	20
12 ^{ème}	30	6 ^{ème}	10
		7 ^{ème}	5
Si centre de formation agréé + 70 points			
Participation d'une équipe amateur au championnat U17 Nat ou U19 Nat + 70 points			
CRITERES STRUCTURELS 30 POINTS			
CRITERE ENCADREMENT (Educateur U16 ou U17 en charge de l'équipe au moment de la demande)			
Diplôme		Points	
BEF ou +		12	
BMF – BEES 1		10	
CFF 1 + CFF2 + CFF3		8	
CFF 3		6	
Module U17/U19 (ou autre CFF)		4	
CRITERE LABEL CLUB			
Eligibilité : Avoir candidaté au label (année n)		Niveau	Points
		ELITE	20
		EXCELLENCE	15
		ESPOIR	10
		3 projets sur 4	5
		2 projets sur 4	2
BONUS/MALUS			
Type			Points
Forfait simple sur la génération			-10
Régulation administrative			Maxi -10
Par dossier ayant conduit à une suspension ferme minimale (joueur, dirigeant ou éducateur) sur la génération			Maxi -10
PPF Sélection/Détection (absence non-justifiée)			-5
Club support d'une Section Sportive de l'année d'âge concernée			+10
Avis du District			
Candidature 1 = 10	Candidature 2 = 7	Candidature 3 = 5	Candidature 4 = 3
			Candidature 5 = 1